



Ism-ATEX non électrique : être formateur selon le référentiel

Se préparer à la certification de compétence « Niveau 3 »



DURÉE : 4,5 jours

PRIX : 2 022 € HT
en sus 350 € HT pour
l'examen, les frais de dossier et
la certification. Les certificats
sont délivrés par l'INERIS.

SESSIONS

Les formations débutent
le 1^{er} jour à 14h
A – 03 > 07/04/2017
Verneuil-en-Halatte
B – 12 > 16/06/2017
Verneuil-en-Halatte
C – 13 > 17/11/2017
Verneuil-en-Halatte

PUBLIC

Ingénieurs et techniciens dans
les métiers de la mécanique,
pneumatique, hydraulique.
Installateurs mécaniciens,
professionnels de la
maintenance, formateurs
indépendants, industriels,
bureaux d'études, organismes
de contrôles, services travaux
neufs.

LES REPAS SONT OFFERTS



**UIMM : formation éligible
au CPF.**

Objectifs

Réaliser des formations techniques « niveau 2 – personnes autorisées » et
« niveau 1 chargé d'exécution » telles que définies dans le référentiel
Ism-ATEX.

Consolider sa connaissance dans le domaine de la protection des installations
et matériels non électriques en ATEX.

Dossier de candidature

Le dossier comprenant : un questionnaire de pré-requis renseigné et signé, un curriculum
vitae, les appréciations de stage obtenues lors de 5 sessions de -formation sera examiné
par l'INERIS avant acceptation de la -candidature et inscription définitive à la formation.

Pré-requis

Expérience professionnelle de deux ans minimum -pendant les cinq années précédant
l'inscription dans un domaine en rapport avec les ATEX, avec la conception et/ou la
réalisation et/ou la maintenance de matériels non électriques.

Avoir déjà animé, au minimum, 5 sessions de formation (sans obligation de durée ou de
thèmes spécifiques).

Les + de cette formation

Référentiel Ism-ATEX, supports des formations Ism-ATEX niveaux 1 et 2 remis aux
participants sur clé USB.

Démonstrations à échelle réelle d'explosion et du risque électrostatique.

Exercices pratiques avec un expert.

Contenu

Généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières.

Réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX
1999/92/CE).

Réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être
utilisés en atmosphères explosives (directive ATEX 94/9/CE et 2014/34/UE).

Principes du classement de zones (gaz et poussières).

Réalisation de l'état des lieux des matériels non électriques.

Analyse de risques.

Les différents modes de protection non électriques normalisés.

La démarche de protection des installations non électriques.

La validation des matériels non électriques dans le Document relatif à la protection contre
les explosions (DRPCE).

Les règles d'intervention en ATEX.

Les règles applicables à la maintenance et à l'inspection sur site.

Marquages et différents types de certificats.

Étude du référentiel de certification Ism-ATEX.

Examen.

Évaluation de la personne.